



les ateliers
maîtrise d'œuvre urbaine

Atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine
Diyarbakir, Turquie – du 9 au 22 octobre 2011

BEN U SEN à DIYARBAKIR

Appel à candidatures pour la sélection des 21 participants professionnels

POTENTIELS D'EVOLUTION D'UN QUARTIER AUTOCONSTRUIT



Porter un **nouveau regard** sur Ben U Sen, **quartier illégal consolidé** de Diyarbakir, ville principale de l'est anatolien turc, en pleine expansion urbaine, et proposer un **processus d'évolution** associant population et autorités locales, permettant une **amélioration des conditions de vie**, et une **intégration symbolique et physique** du quartier à son environnement - ville fortifiée, nouveaux quartiers, vallée du Tigre.



Préambule

En Turquie, les villes connaissent aujourd'hui de fortes mutations liées à la croissance démographique, au développement économique et à l'augmentation du niveau de vie. Ce développement urbain est assuré par des opérateurs privés et par l'agence nationale du développement de l'habitat – le TOKI. Dans cette course au logement, les opérations de renouvellement des quartiers illégaux et identifiés comme insalubres (gecekondu en turc) sont souvent assez radicales, avec démolition, relogement des populations en périphérie et constructions d'immeubles collectifs de 5 à 15 étages.

La Municipalité Métropolitaine de Diyarbakir, ville principale de l'est anatolien en Turquie comptant près d'un million d'habitants, a avec le soutien du TOKI la volonté de résorber les gecekondu. Reconnaisant par ailleurs l'intérêt de ce tissu urbain et de son adaptation au mode de vie des populations immigrantes qui y sont installées, le Maire de Diyarbakir envisage de lancer une opération pilote sur Ben U Sen, l'un des plus anciens et aujourd'hui le principal gecekondu de la Ville avec une population estimée à 20 000 habitants. Le quartier est situé au pied des murailles qui enserrant le centre historique et surplombent les jardins maraichers de la vallée du Tigre, en frange de la zone urbanisée de la ville. Le caractère innovant de cette opération est le souhait de maintenir sur place la plus grande partie des habitants actuels, et plus généralement d'expérimenter de nouvelles manières d'intervenir sur les gecekondu en Turquie.

Cette volonté est partagée par le Maire de Yenisehir (entité administrative sur laquelle est situé Ben U Sen), encouragée par le Maire de Rennes, avec qui des liens forts de coopération existent depuis près de 30 ans, et soutenue par l'Agence Française de Développement. Ces partenaires ont ensemble sollicité l'association Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise pour l'organisation d'un atelier de production collective réunissant des professionnels locaux avec des professionnels d'autres pays pour travailler sur les potentiels d'évolution du quartier de Ben U Sen, et proposer des processus d'intervention permettant de maintenir sur place la population. Il est prévu et souhaité par tous les partenaires d'associer le TOKI à ce projet, pour que ces travaux puissent contribuer aux réflexions actuelles de l'agence nationale sur le renouvellement de ses pratiques.



Présentation des Ateliers

Association à but non lucratif créée en 1982 à l'initiative des urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, les Ateliers sont un réseau international de professionnels, d'universitaires et de décideurs en matière d'aménagement urbain. Centrée sur la pratique de la maîtrise d'œuvre urbaine, l'association organise des ateliers envisagés comme un lieu de conception et de créativité collective. En France ou dans d'autres pays, ces ateliers apportent aux maîtres d'ouvrage un regard international et des propositions illustrées sur la stratégie territoriale et les projets d'aménagement urbain. Ils sont aussi, par la confrontation des métiers et des cultures, un lieu de remise en question des apprentissages et d'échange de haut niveau.

Les Ateliers proposent chaque année trois ateliers pour étudiants et jeunes professionnels, à Irkoutsk, Porto-Novo et Cergy-Pontoise, sur des sujets d'aménagement local ou métropolitain. Sont également organisés de manière ponctuelle, à la demande d'autorités locales et de leurs partenaires, des ateliers internationaux de professionnels, en France, en Asie, en Méditerranée, et plus récemment en Afrique de l'Ouest et en Amérique du Sud.

Présentation et crédits

Ce document présente le sujet de l'atelier. Il est envoyé aux partenaires et à l'ensemble du réseau international des Ateliers, dans le but de mobiliser les candidatures de professionnels.

Rédaction : Marie-Marie Pénicaut, Marc Errera, pilotes de l'atelier,

Avec l'appui des sources suivantes :

- Cahiers méthodologiques et diagnostic de la ville de Rennes,
- Mémoire « bidonvilles et architectes » de Yann Barnet,

Et sur la base des échanges qui ont eu lieu lors de la mission de préparation en Mars 2011 avec :

M. Osman Baydemir, Maire Métropolitain,
M. Selim Kurbanoglu, Maire de Yenişehir,
Mme Hafize Ipek, Adjointe au Maire Métropolitain,
M. Eşref Güler, Conseiller du Maire chargé des relations publiques,
M. Abdullah Sevinç, Secrétaire Général de la Ville Métropole de Diyarbakir,
M. Mustafa Yıldız, Adjoint au Secrétaire Général,
M. Murat Alökmen, Directeur Département Urbanisme et Planification Urbaine,
M. Bülent Uçan, Directeur Département Ingénierie Civile,
M. Samet Uçaman, Directeur Département Protection de l'Environnement,
Mme Muazzez Onuk Özder, Directrice Département Services Sociaux,
M. Serdar Yılmaz, Département des Services Sociaux,
M. Diyar Oğuzsoy, Département des Services Sociaux,
Mme Pervin Yetiz, Département des Services Sociaux,
Mme Aylin Kızıl, Département des Services Sociaux,
M. Hüsamettin Bahçe, Département des Services Sociaux,
M. Lezgin Çeşme, Centre Culturel Dicle Fırat,
M. Şerif Baltaş, Association Centre de Développement,
M. Tahir Dadak, Association Centre de Développement,
M. Deniz Kıracı, Département Protection de l'Environnement,
M. Vahap Karakaya, Chambre des Urbanistes,
M. Zeki Tapancı, Chambre des Architectes,
Mme Demet Aykal, Chambre des Architectes,
M. Harun Yalçınkaya, Secrétaire Général de la Chambre des Ingénieurs,
M. Şerif Camcı, Association de lutte contre la pauvreté (SARMAŞIK),
M. Zeki Atay, représentant du Conseil de la Ville de Agenda Local 21,
M. Veysi Çoban, Comité Environnement et Santé de l'Agenda Local 21,
M. Cemal Doğrul, Comité de Direction de l'Agenda Local 21,
M. Murat Eminoğlu, Département Urbanisme et Planification Urbaine,
Mme Özlem Ince, Département Urbanisme et Planification Urbaine,
Mme Selvi Çolak, Département Urbanisme et Planification Urbaine,
Mme Elif Kara, Département Urbanisme Mairie de Yenişehir,
Mme Yasemin Noyan, Département Urbanisme Mairie de Yenişehir,
M. Baki Karadeniz, Président de la sous-direction de Yenişehir du BDP,
Mme Aysel Yılmaz, Faculté d'Architecture de l'Université de Dicle,
Mme Türkan Kejanlı, Faculté d'Architecture de l'Université de Dicle,
M. Metin Özçelik, Département Culture et Tourisme, guide.
et
M. Olivier Schoentjes, directeur de l'aménagement opérationnel, Rennes Métropole & Ville de Rennes,
Mme Sophie Bataille, architecte Ville de Rennes.

Relecture et compléments : Nicolas Détrie, Olivier Schoentjes, Sophie Bataille, Marie Guyard,
Avec les conseils des membres du Comité Scientifique des Ateliers.

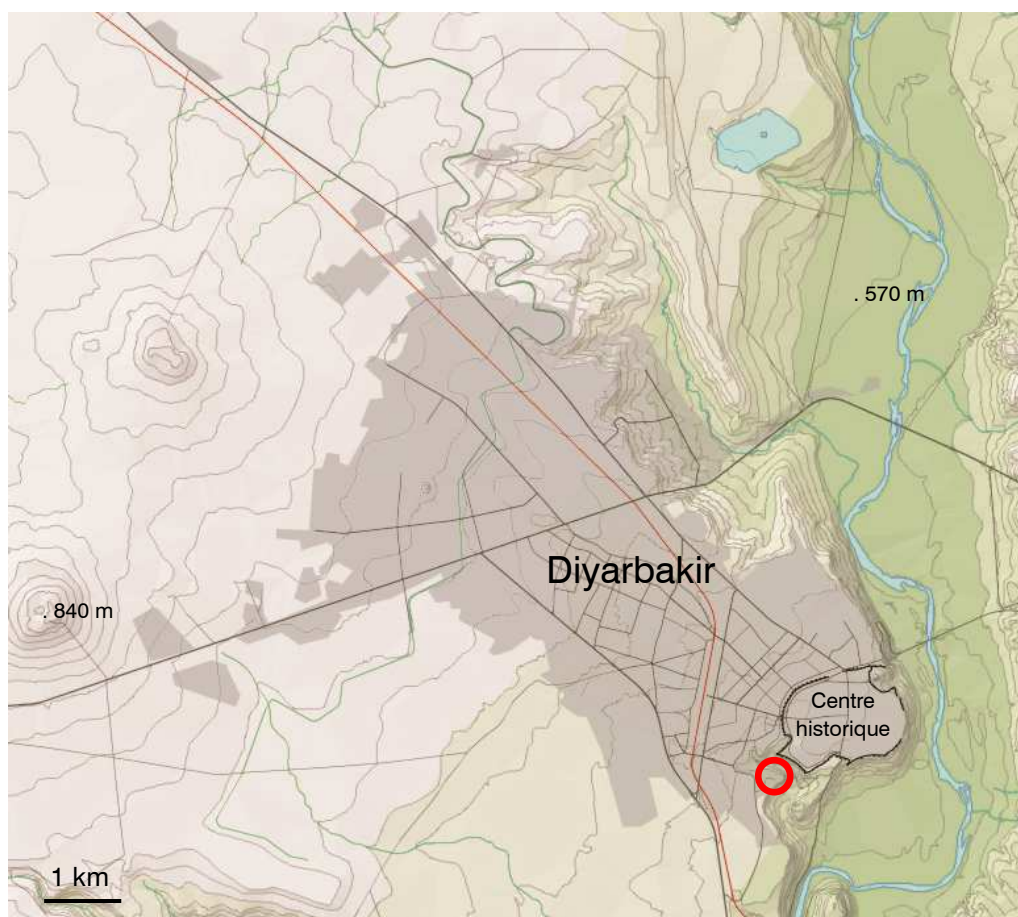
Photos : Marc Errera, Marie-Marie Pénicaut, Nicolas Détrie.

Ce document existe en version française, anglaise et turque, en téléchargement libre sur www.ateliers.org
Date d'édition : 13 mai 2011.

Eléments de situation



Diyarbakir, capitale de la Province du même nom dans l'Anatolie du Sud-Est, bordée au sud par la Syrie et l'Irak.



Diyarbakir, une ville fortifiée sur un promontoire naturel dominant la vallée du Tigre, connaissant un fort développement urbain sur le plateau au nord-ouest.

- Ben U Sen, un quartier adossé à la muraille, en frange de la ville et des terres agricoles.

1- Introduction

Une portée universelle...

Bidonvilles, slums, katchi abadi, bustee, camapentos, kampong, gecekondu, favelas, townships, barrios, ranchos, colonias proletarias, villas miserias, ciudades perdidas... Partout dans le monde, on retrouve ces quartiers autoconstruits accueillant initialement les populations nouvellement arrivées, souvent directement issues du monde rural. Toutes ces expressions insistent sur le provisoire, la pauvreté et l'exclusion. Le phénomène est complexe et analysé de différentes manières. Ces quartiers sont souvent perçus comme un problème à résoudre, voire à effacer. Ils sont aussi la réponse naturelle aux flux démographiques et économiques de notre monde, dans lequel les responsables des villes et les gouvernements nationaux n'ont pas su ou pas pu accompagner cet abandon des campagnes et mettre en place des solutions d'accueil et d'intégration de ces populations en transition.

Les nouveaux habitants véhiculant le savoir-faire de leur vie rurale se regroupent ainsi aux endroits les plus délaissés des villes, parfois dans les centres même, avec souvent très peu de possibilités de déplacement. L'illégalité envers l'autorisation de bâtir crée malaise et insécurité - juridique, sécuritaire et sanitaire. Les habitants « anciennement établis » peuvent rejeter cette nouvelle population, le plus souvent traumatisée et paupérisée. On observe dans certains cas qu'avec le temps, même si ces quartiers restent reconnaissables et « différents » de la ville légale, ils se consolident, se densifient et s'assainissent sommairement ; leur population développe une économie locale et prend également part à l'économie urbaine, autant par l'offre de main d'œuvre que par leur demande de consommation. Ces quartiers créent alors un fonctionnement en système avec la ville et ne peuvent plus être traités comme un objet externe, que l'on pourrait déplacer d'un bloc sans conséquence sur le reste.

Bien sûr, il n'y a pas une seule réalité. Chaque quartier spontané a son histoire et ses propres caractéristiques : par son origine, sa taille, son organisation, son ancienneté, sa morphologie (facteurs bioclimatiques et socioculturels), son degré de pauvreté et d'insalubrité... Mais en dépit de ces disparités, le sujet de l'intervention sur ces quartiers est un sujet universel, et présenté comme tel par l'Organisation des Nations Unies. Lors du dernier Forum Urbain Mondial organisé par UN-Habitat à Rio de Janeiro en mars 2011, les thèmes mis en avant étaient : le droit à la ville, la réduction de la fracture urbaine, l'égalité d'accès au logement, les diversités culturelles et identitaires dans les villes, la gouvernance et participation, l'urbanisation durable et inclusive.

... pour des propositions circonstanciées

Ce contexte universel nous fait espérer que le questionnement et les réponses qui seront produits lors de l'atelier pourront trouver un écho dans d'autres villes turques et dans d'autres pays, mais pour autant, le travail de l'atelier porte sur la réalité tangible de Ben U Sen et appelle des réponses adaptées aux particularités de ce quartier, historiques, topographiques, économiques et sociales.

Une des qualités de Ben U Sen est d'être situé à la tangente du centre-ville. Le gecekondu ne manque pas de qualités urbanistiques et sociales, voire architecturales, exprimées par des espaces publics variés et conviviaux. Cette convivialité de l'espace urbain nous semble bien plus présente et porteuse d'espoir dans Ben U Sen que dans les quartiers périphériques aux normes actuelles. Ce quartier sans architecte et sans urbaniste véhicule d'après nous des qualités qui remettent en cause la planification urbaine que nous connaissons généralement.

Au fil du temps (40 ans), l'architecture de ce quartier s'est consolidée et n'est plus l'expression d'un bidonville fait de tôles, et de bric et de broc. La précarité dans laquelle sont plongés les habitants de Ben U Sen provient du faible niveau de vie de la population et du manque de garantie juridique des habitants, qui ne peuvent investir dans leurs logements. Ceci s'accompagne, bien entendu, d'une batterie de disfonctionnements de la qualité de la vie. Une forme de vie rurale adaptée plus ou moins au quartier est sans doute un des seuls vecteurs de survie des habitants. Savoir-vivre et savoir-faire ruraux que les citadins ont pour leur part oublié dans leur confort de vie.

Déplacer la population c'est casser un tissu, un réseau, une solidarité plus porteuse de richesse à long terme que l'équation démolition/reconstruction. Cette solution ne résout aucun problème si ce n'est la plus value rapide d'une vue à court terme. Face à la conséquence lourde qu'est le déplacement de la population en périphérie de la ville, des solutions in situ sont pour nous les seules solutions ; solutions qui, bien entendu, auront une multitude de mises en formes différentes.

La dualité entre les qualités urbaines des gecekondu et celles des quartiers en construction fait naître une double question : de la question principale « **Quel droit à la ville pour les habitants de Ben U Sen ?** », se détache en filigrane « **quelle urbanité pour les habitants des nouveaux quartiers de Diyarbakir ?** ». En répondant à la première question l'atelier permettra non seulement de mettre en place de nouvelles pratiques de renouvellement urbain des gecekondu, mais il permettra aussi de souligner l'écart avec les réponses qui sont données actuellement à la seconde question. L'enjeu est double.



Vue sur le versant nord-est du quartier Ben U Sen depuis les murailles de la ville fortifiée.

2- Considérations sur les quartiers autoconstruits

L'urbanisation rapide du monde est l'un des enjeux majeurs de ce nouveau siècle. Chaque jour, près de 180.000 personnes viennent accroître la population urbaine. On estime que dans les cinquante prochaines années, deux tiers de la population mondiale vivra en ville. Dans ce contexte, la priorité mondiale est d'éviter que cette croissance s'accompagne d'une aggravation parallèle de la pauvreté urbaine.

L'urbanisation inclusive. La ville attire, mais à notre époque, l'inclusion n'est pas une caractéristique urbaine immanente. La pauvreté réfère à la privation de biens, aux besoins élémentaires, et l'exclusion à un processus sociétal qui englobe tous les aspects de la situation d'un individu ou d'un groupe et qui traduit son rejet par le système social.

Le développement équilibré de l'urbanisation. Sous les effets de la globalisation, les villes ont subi une tendance d'éclatement social, économique et spatial: à une ville unitaire, organique, et solidaire, a succédé un ensemble aléatoire de formes éclatées, marquées par des processus de territorialités fortes. Le développement territorial équilibré apparaît comme une condition sine qua non d'une évolution sereine, et ce d'autant plus que la fragmentation urbaine redouble la fragmentation sociale. La notion de développement durable s'étend alors à des dimensions comme la culture - contemporaine ou comme héritage -, l'identité, le respect de la diversité et le sens de l'appartenance... Ces éléments constituent de fait l'âme de la ville et lui donnent sens.

En dépit des différences qui existent entre les quartiers autoconstruits (illégaux) de différentes régions ou de différentes époques, on peut essayer d'identifier des éléments communs sur leur caractérisation et les interrogations qui se posent.

Hors la loi/Hors la ville. La première caractéristique qui ressort d'un quartier spontané est son illégalité. Illégalité de la propriété du sol et/ou illégalité des constructions. C'est un espace qui est vécu alors comme étant un non-lieu, auquel on a refusé le statut de réalité. Pour la plupart des habitants, le risque d'expulsion est une peur qui accroît considérablement l'aspect précaire du quartier.

Pauvreté et survie. La pauvreté constitue le fond de tableau des quartiers auto-construits. La population trouve ses ressources, dans l'économie parallèle, la main d'œuvre de travaux difficiles (chantiers, travaux agricoles...), et les petits services de la ville (cireurs, vendeurs à la sauvette...).

Manque d'équipements urbains. Ce qui différencie beaucoup les quartiers d'habitat spontané de la ville, c'est qu'ils ne sont pas, ou peu dotés d'équipements et de services urbains qui permettent à la ville d'être un lieu confortable. Assainissement, eau courante, électricité, ramassage des ordures, équipements sanitaires, police... manquent généralement.

Densité et congestion de l'espace. A la taille moyenne des parcelles et des familles vient s'ajouter le facteur de croissance naturelle qui est toujours fort. Dans de nombreux bidonvilles, la densité atteint le chiffre de un habitant pour 10m². Cette grande promiscuité induit des comportements familiaux et sociaux spécifiques.

Insécurité et informalité. Peu de bidonvilles sont sujets à un contrôle policier, et le bidonville comme repère de la délinquance et de trafics en tous genres est un argument souvent utilisé pour justifier la destruction de zone d'habitats précaires. Il est plus juste de dire que c'est le siège de nombreuses activités informelles qui permettent de faire vivre une grande partie de la population. L'image d'insécurité marginalise le bidonville alors que le secteur informel dynamique pourrait être exploité.

La maison comme un combat. Le logement familial est l'élément constitutif principal du quartier auto-construit. Contrairement à la ville, ce logement est bien plus qu'un produit marchand, c'est un véritable

combat. Cet abri réalisé à la sueur du front de ses habitants est généralement leur unique bien. La maison constitue une résistance à un mode vie imposé par la ville, une lutte pour la conservation de son identité.

Limites et isolement. Les barrières qui séparent quartier auto-construit et ville sont souvent d'abord physiques (autoroute, voie ferrée, rivière ou même des murs) et se couplent avec une rupture de la présence des réseaux, infrastructures et transports en commun. Le quartier auto-construit est par ailleurs psychologiquement écarté de la ville dans la mesure où il n'a pas le même langage qu'elle. Il constitue néanmoins une unité qui rassemble un certain nombre de qualités urbaines indéniables.

Le quartier auto-construit : un espace organisé. La maison, la baraque, est le module qui organise l'espace. C'est donc la taille des parcelles qui va conditionner la morphologie du quartier. Elles ne sont jamais bien grandes, généralement entre 50 et 150 m². Les espaces de circulation sont minimums et les voies de passage (principalement piétonnes) sont hiérarchisées, souvent selon ce schéma :

- une ou des rues principales, relativement larges et peu nombreuses. Elles servent d'espace public. Souvent elles sont cachées de l'extérieur par un coude, ce qui leur confère une certaine intimité.
- des ruelles, étroites et utilisées comme un espace semi-public.
- un réseau d'impasses semi-publiques qui desservent plusieurs cours privées. Dans certains quartiers, elles ont une porte à leur entrée, afin d'être utilisées comme un espace commun par les personnes qui vivent autour.

Le quartier auto-construit : un espace social. Tout d'abord c'est le lieu où se regroupent des populations venant du même milieu. En effet on remarque que dans les quartiers spontanés, les gens se répartissent suivant leur provenance. Déracinés et vivant dans un milieu hostile, une grande solidarité s'est créée entre les personnes qui débarquaient dans ces quartiers. Aujourd'hui, c'est un élément essentiel dans le combat contre la pauvreté. Sans l'entraide et les relations sociales, beaucoup ne pourraient pas survivre.



Le vallon de Ben U Sen.

Le quartier auto-construit: un espace dynamique. A la fois organisé et social, le bidonville est donc un lieu d'activité où la baraque et la rue sont un espace de travail et d'échange. La plupart de ce travail est informel mais est créateur de ressources non négligeables pour les habitants du quartier et de l'ensemble de la ville. Le quartier spontané est un milieu très mouvant, en perpétuel développement, et ses activités sont très flexibles. C'est donc une structure vivante, à la fois adaptable et malléable. Lorsque les habitants sont suffisamment organisés et motivés, ils arrivent à se regrouper pour créer des associations et gérer le quartier comme on gère une ville.

Le quartier auto-construit: un espace culturel. Le bidonville est majoritairement constitué d'une population rurale, plutôt qu'urbaine. Quand on sait que la culture des villes des pays en développement est soumise à la mondialisation s'occidentalise peu à peu, on peut voir dans le quartier auto-construit un foyer de conservation de la culture originelle du pays. On assiste donc à « l'émergence de la culture du bidonville, qui n'est pas une sous-culture ou bien encore une contre-culture, mais une culture de la pauvreté avec ses formes d'expression (chant, musique, théâtre, ...), ses références, ses valeurs (la dignité y tient une bonne place) ». C'est aussi le règne de la débrouille et de l'entraide, mais avec ses propres règles du capitalisme : ces quartiers subissent une immense pression foncière interne.

3- Le contexte du boom de la construction

Le sujet de l'atelier est ciblé sur un quartier ancien et dans un environnement urbain qui se renouvelle davantage qu'il ne se construit. Cela étant, il est essentiel d'avoir à l'esprit le contexte global actuel en Turquie et à Diyarbakir, qui est celui d'une extension urbaine exceptionnelle, nourrie par une construction très intense et rapide d'immeubles de logements. Nous souhaitons présenter ici les logiques foncières et modes opératoires de construction.

3.1- Logique foncière

L'Etat est le premier propriétaire de Turquie sous deux formes distinctes : les terrains et biens immobiliers qui appartiennent directement aux domaines, et les terrains placés "sous la responsabilité et à la disposition de l'Etat" qui appartiennent aux ministères, administrations et fondations. 65% de la surface du territoire était sous la maîtrise de l'Etat en 2001.



L'alternative des nouveaux quartiers.

A Diyarbakir, la situation foncière à l'échelle de la métropole correspond tout à fait à cette réalité nationale. En effet, de nombreux terrains appartiennent à l'Etat et relèvent du statut "placés sous la responsabilité et à la disposition de l'Etat". Ces parcelles ont permis la phase d'urbanisation qui s'est opérée des années 1930 à 1950, mais aussi les installations de la garnison militaire et son hôpital au Nord, de la citadelle et de l'aéroport à l'Ouest. Le reste représente des poches plutôt disparates et disséminées sur le territoire métropolitain sans logique apparente. En ce qui concerne l'espace urbanisé, notamment des deuxième et troisième couronnes, la majorité des parcelles appartiennent à des propriétaires privés, uniques ou associés.

La crise économique de la fin des années 1990, s'est traduite par un très fort endettement extérieur de la Turquie. L'Etat a alors commencé à vendre ses terres. Parallèlement à cela, les collectivités locales - et surtout les municipalités métropolitaines - "ont plaidé pour une décentralisation du contrôle des terrains publics", avançant "la nécessité d'une meilleure maîtrise foncière comme préalable à toute planification cohérente du développement urbain, dans un esprit d'équité sociale". Les lois de décentralisation de 2003 et 2004 ont rendu possible ce transfert des terrains de l'Etat vers les pouvoirs locaux, en même temps que l'administration centrale du logement collectif (TOKI) s'est vue transférer une très grande partie de ces terrains afin de combler le déficit en logements du pays.

A Diyarbakir, l'ensemble des terrains du Trésor est aujourd'hui sous le contrôle du TOKI. La municipalité métropolitaine n'intervient pas dans ces transactions et est donc privée de maîtrise foncière. D'un entretien avec le Président de l'association des promoteurs immobiliers de Diyarbakir, il ressort que le TOKI n'utilise pas l'ensemble du foncier dont il a le contrôle pour mener ses propres opérations ou assurer une maîtrise, mais revend également sur le marché des terrains disponibles et organise une forme d'inflation des coûts fonciers. Sur le front du développement urbain, le prix des terrains constructibles se négocie en moyenne à 18 € le m² entre privés, alors que le TOKI vend entre 20 et 40 € le m².

3.2- Statuts du sol et constructibilité

L'ensemble du territoire national turc n'est pas encore cadastré et donc pas enregistré par les services de l'Etat. Le premier statut du sol est donc tout simplement celui de champ, de terre agricole non cadastrée. Le deuxième statut est celui de terrain cadastré non-constructible, et enfin le troisième de terrain constructible.



Anticipation sur le développement au nord de la ville.

Le prix du terrain est fonction de ces statuts juridiques, définis dans le schéma directeur de la municipalité métropolitaine et des plans d'occupations des sols édités par les mairies d'arrondissement.

La municipalité métropole de Diyarbakir a délimité une nouvelle zone constructible de 2670 ha en continuité du front d'urbanisation dans son schéma directeur, avec la volonté d'anticiper la demande en logement jusqu'en 2025. D'autres zones, distinctes, ont été réservées pour la

production de logements collectifs du TOKI. Pour autant ces disponibilités énormes n'empêchent pas la spéculation. Le Président de l'association des promoteurs immobiliers n'a pas caché que la stratégie de ses adhérents était l'acquisition de terrains à l'extérieur de cette zone constructible afin d'anticiper sur l'avenir. Ils laissent s'installer sur ces terrains, achetés très peu chers, des constructions illégales et s'assurent ainsi une première rente par la location des terrains. Dans un deuxième temps, ils s'appuient sur cette urbanisation désordonnée pour convaincre les municipalités qu'il faut étendre l'espace constructible à ces terrains, déjà occupés.

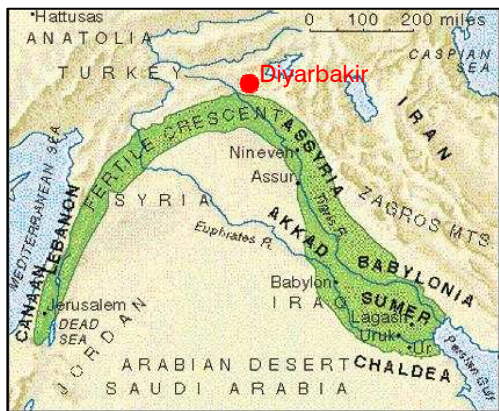
3.3- Les mécanismes de la construction.

Première modalité, la construction par un entrepreneur du bâtiment. Ce système s'est mis en place lors de la première extension de la ville, mais surtout est très présent aujourd'hui sur le front d'urbanisation. L'entrepreneur effectue généralement l'acquisition des parcelles par un système non monétarisé reposant sur la confiance : le propriétaire de la parcelle sera rétribué par rétrocession de plusieurs étages de l'immeuble. Ce système dit de "contre-étage" se poursuit avec les artisans qui effectuent les travaux du second œuvre. Lorsque l'immeuble est terminé, chacun des nouveaux propriétaires revend ses appartements ou, très rarement, les met en location. Il existe une variante à ce système, dit de "Yap-Sat" qui consiste à vendre les appartements au fur et à mesure de leur construction, pour éviter l'avance d'une trésorerie trop importante ou le recours à des prêts bancaires.

Deuxième modalité, la coopérative de logements. Ce système regroupe des personnes - à l'origine sur la base d'affinités corporatistes - voulant accéder à la propriété en mutualisant les coûts de construction. Le plus souvent, ces coopératives construisent sur des terrains cédés par l'Etat à un prix très intéressant. Ce système a été utilisé lui aussi pour la première extension de la ville. Aujourd'hui, sur le front d'urbanisation, on retrouve des coopératives de constructions, qui ont perdu leurs objectifs initiaux. Leurs réalisations sont parfaitement reconnaissables dans le paysage par leur forme architecturale, composées d'immeubles appelés blok, regroupés sur un site protégé par un mur habillé des fils de fer barbelés et un logement de gardien. Ces ensembles sont refermés sur eux-mêmes, et souvent intègrent commerces et services aux rez-de-chaussée. Les "coopératives" ne désignent aujourd'hui que des opérations très lucratives d'entrepreneurs privés qui veulent profiter d'un accès au foncier très avantageux.

L'administration publique du logement collectif (TOKI) est aussi un moteur important de la construction à Diyarbakir. Elle a concrétisé une première opération de grande ampleur en construisant le quartier de Toplu Konut (Logements collectifs), composé d'immeubles en R+6 très répétitifs. Depuis 2004, les compétences du "bureau du sol urbain" ont été transférées au TOKI, ce qui a accru son importance et sa capacité de construction. De grandes réserves foncières ont été constituées au Nord de Diyarbakir et feront l'objet très prochainement d'opérations du même type.

4- L'Anatolie du Sud Est, une province fertile et riche d'histoire, à l'écart du centre politique



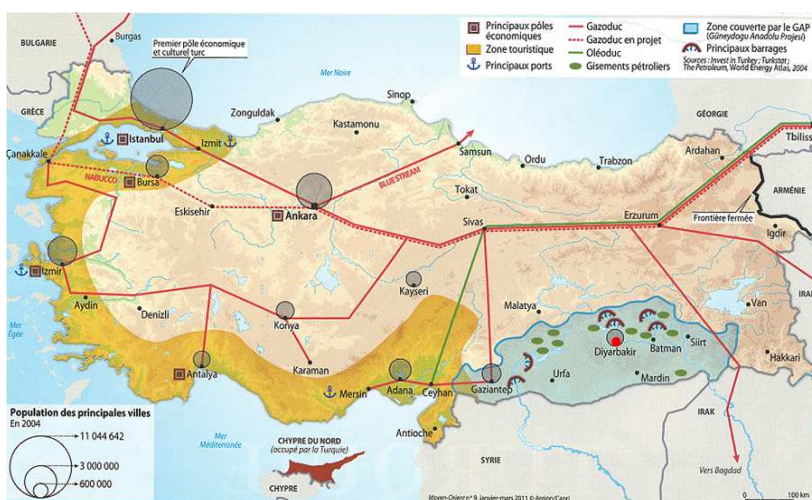
Le Croissant fertile, du Tigre à l'Euphrate.

La Turquie est considérée comme faisant partie parfois de l'Europe, parfois de l'Asie. Par sa localisation géographique, à cheval sur deux continents, au carrefour des axes Russie - Méditerranée et Balkans - Moyen-Orient, sur l'antique route de la soie, aujourd'hui sur le tracé d'oléoducs d'importance stratégique, la Turquie a toujours été un carrefour d'échanges économiques, culturels et religieux. Elle a fait le lien entre l'Orient et l'Occident, d'où sa position géostratégique de premier plan qui se renforce au vu des événements politiques qui secouent tant le Moyen-Orient que le marché des hydrocarbures ou les tensions liées au problème de l'eau.



Localisation des régions à dominante culturelle kurde. (source : magazine Moyen-Orient, 1^{er} trimestre 2011)

Diyarbakir est située dans une région à dominante culturelle kurde, qui s'étend dans le sud-est de la Turquie, le nord-est de l'Irak, le nord-ouest de l'Iran et sur deux petites régions au nord-est et nord-ouest de la Syrie. Sur ces quatre pays, seuls deux reconnaissent officiellement une région sous la dénomination de « Kurdistan » : l'Iran avec la province du Kordestan, et l'Irak avec sa région autonome du Kurdistan.



Potentiels économique de la République Turque. (source : magazine Moyen-Orient, 1^{er} trimestre 2011)

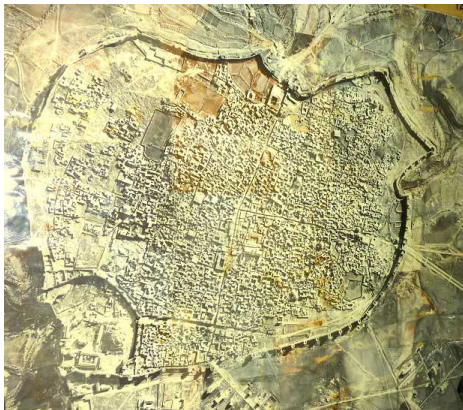
Loin des zones d'attraction touristique ou de développement industriel, la région de Diyarbakir possède des ressources en pétrole et surtout en eau. Elle se trouve dans le périmètre du projet «GAP» d'aménagement et de développement économique du sud-est anatolien lancé par le gouvernement central, qui consiste en la construction de barrages sur les bassins versants du Tigre et de l'Euphrate, pour l'irrigation des terres et la production d'électricité.



5 - Diyarbakir : de la citadelle à la grande agglomération, cohabitations urbaines

Diyarbakir, préfecture de la province turque qui porte son nom, est considérée comme la capitale mythique du Kurdistan, région déchirée entre les territoires nationaux de la Turquie, de l'Irak, de la Syrie et de l'Iran. Cette cité, arrosée par le Tigre, est située au cœur de la Mésopotamie, « berceau de l'humanité ». Tout comme l'ensemble de la Turquie, la région connaît une activité sismique importante, due au fonctionnement de la faille nord-anatolienne, responsable de tremblements de terre. Aujourd'hui, Diyarbakir se compose d'un urbanisme dual, opposant la modernité, le confort, et l'homogénéité des immeubles récents, à la pauvreté, l'intensité et l'ancrage culturel identitaire des gecekondus et du centre historique.

5.1 De la ville fortifiée...

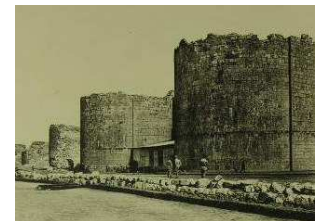


La ville originelle s'est construite sur un éperon basaltique à 650 mètres d'altitude, limite orientale d'un vaste plateau qui prolonge jusqu'au Tigre le massif montagneux du Karaca. Cet emplacement surplombe par son flanc Est de 100 mètres la vallée, formée par un méandre du fleuve qui entoure les jardins fertiles du Hevsel. Diyarbakir prend d'abord la forme d'une citadelle, encerclée par une enceinte qui atteint encore aujourd'hui plus de 5,5 km de longueur.

Le plan de la ville, organiquement lié aux murailles et caractérisé par la matérialisation d'un cardo et d'un decumanus débouchant sur quatre portes. Ces deux percées structurent donc le centre-ville, rythment l'apparition des monuments publics et des îlots d'habitations. Le réseau viaire secondaire est irrégulier et compose un système parcellaire dense et hétéroclite. Souvent, les soubassements anciens ont été utilisés comme fondations des constructions, ce qui a donné forme à une verticalisation de la ville ancienne ; les venelles en apparaissent d'autant plus étroites.



Les remparts, ligne de démarcation, de rencontre et de circulation



L'intérêt historique et la valeur patrimoniale du centre ancien de Diyarbakir sont considérés par l'ensemble des acteurs publics comme un levier potentiel de développement économique, mais l'intramuros est aujourd'hui extrêmement paupérisé, déserté par les populations aisées. Nombreux sont les monuments d'intérêt majeur, ou encore le bâti ordinaire, menaçant ruine.



Occupation des espaces publics dans la ville historique



Un programme de renouvellement urbain est nécessaire. Les compétences des municipalités s'arrêtent à la mise en place d'un plan de protection, mais la seule application du plan de sauvegarde ne peut être suffisante. Elle devra s'accompagner de la mise en place d'un système de financement de la réhabilitation. L'opération de renouvellement urbain du quartier d'Alipaşa (quart Sud-Ouest de la citadelle) faisant l'objet d'une convention tripartite entre la municipalité métropole, la préfecture (services déconcentrés du ministère de la Culture) et du Toki (qui s'est vu nouvellement transférer la compétence du renouvellement urbain dans les centres anciens), pourrait être une occasion pour installer une gouvernance de projet efficace et durable.

5.2 ...à l'urbanisation galopante

Les nouveaux quartiers

La ville commence à sortir de ses remparts à la fin des années 1960. Le développement urbain s'étend au nord-ouest de la ville, sur le plateau, laissant la citadelle dominer le Tigre. La ville se construit sur la trame d'un plan orthogonal, rythmé par des avenues qui prolongent les percées de la ville intramuros. Des rues secondaires délimitent de grands îlots sur lesquels viennent s'aligner des tours. Depuis 1984, la ville observe une véritable explosion urbaine. La forme urbaine reste la même, et la forme architecturale décline à l'infini des hectares de tours allant de R+7 à R=15, ponctué d'îlots de gated communities pour les classes les plus aisées.



Front urbain au nord-est de la ville de Diyarbakir.

L'habitat illégal - les gecekondu

En dehors de toute planification dans le centre historique comme dans l'extramuros, la construction d'habitations dites illégales forme la variable d'ajustement pour les plus pauvres. La municipalité de Diyarbakir recense aujourd'hui 11 poches d'habitat illégal qu'elle qualifie de « gecekondu », qui se traduit littéralement par « habitat construit en une nuit ». Un habitat sommaire, qui se rapproche de l'habitat vernaculaire, au croisement entre les typologies rurales et les formes de la ville ancienne. Le premier mode de construction a été le réemploi de matériaux des murailles et d'autres maisons en ruines : le basalte. Ce système constructif a rapidement évolué, sans changement de la forme urbaine, avec toute une économie du recyclage.



Fagots pour le chauffage stockés sur les toits.



Utilisation des patios comme pièce de vie.



Densification du quartier en apartkondu.

Les apartkondu

Bien que la construction ait été relancée grâce à l'apparition de crédits très attractifs pour l'accèsion à un logement depuis 2001, l'auto-construction constitue encore aujourd'hui l'un des principaux systèmes auxquels recourent les familles qui ont les revenus les moins réguliers. Cette auto-construction peut prendre la forme d'immeubles. Elle repose alors sur un mode de construction simple, s'appuyant sur une structure de poutres en béton armé et des remplissages en brique, favorisant une verticalisation. L'exemple de l'arrondissement de Bağlar le montre très bien, formé d'immeubles dont la hauteur va jusqu'à 8 niveaux et que l'on appelle apartkondu parce qu'ils n'ont pas été soumis à une autorisation et ne respectent pas la planification. Dans ce cas néanmoins, le foncier appartient au constructeur.

Le campus universitaire

L'université fait face à la ville. Elle s'est implantée sur une réserve foncière de l'Etat à l'Est de la ville, au-delà de la vallée du Tigre. Le campus s'est développé en archipel, sans occuper loin s'en faut la totalité de l'emprise foncière. Depuis une dizaine d'années, des quartiers résidentiels haut de gamme voient le jour sur les espaces vacants et font l'objet d'opérations d'aménagement à l'initiative du rectorat.

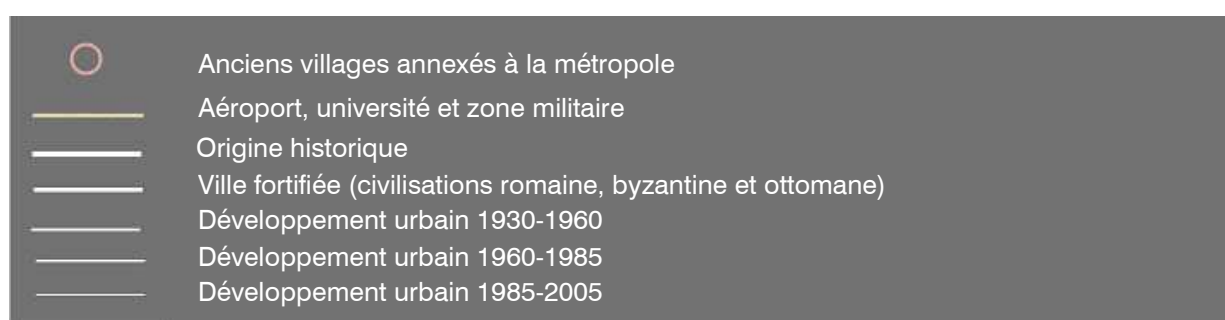
5.3 Histoire croisée d'une population urbaine et de ses exils

La ville de Diyarbakir abrite aujourd'hui près de 800.000 habitants (recensement basé sur l'adresse) et la province de Diyarbakir compte 1.500.000 habitants. La population de la métropole a été multipliée par neuf au cours des cinquante dernières années, avec une très nette accélération à partir des années 1980. La situation, conflictuelle depuis 1984, a accentué la fracture économique entre l'Est et l'Ouest du pays. Dans tout l'Est du pays, le monde rural, qui s'organisait autour de l'élevage, s'est écroulé après l'interdiction de la transhumance décrétée par l'état d'exception dès 1987 et la destruction de presque 3 500 villages. Ces paysans, faute de solution, ont quitté leurs terres pour rejoindre les agglomérations du pays dans l'espoir de trouver une activité économique. Le chiffre avancé est officiellement de 378 000 personnes ayant été contraints à l'exode, auquel il faut ajouter les populations déplacées parce que leurs villages ont été noyés par les lacs de retenue d'eau des grands barrages construits dans le cadre du programme GAP.

Le taux de migration est cependant largement négatif : il apparaît que l'explication réside dans le fait que les populations rurales arrivées à Diyarbakir sont pour certaines reparties très vite vers d'autres villes de Turquie. Mais surtout, et c'est essentiel, les départs des populations citadines originaires du centre de Diyarbakir vers d'autres métropoles turques (Istanbul, Ankara) ou européennes ont été massifs. Au fur et à mesure que la population rurale du Sud-Est s'est installée, Diyarbakir s'est donc vidée de ses habitants. L'exode rural n'explique donc pas l'explosion démographique, car il a été plus que compensé par le départ des anciens urbains. C'est donc l'accroissement naturel qui en est à l'origine, du fait d'un taux de fécondité très élevé accompagné d'une réduction très rapide de la mortalité infantile. Il n'en est pas moins que l'afflux massif de populations rurales déracinées, et le départ encore plus massif des populations urbaines vers les grandes villes turques, ont profondément changé Diyarbakir qui y a sans doute perdu une part de sa structuration sociale et économique.



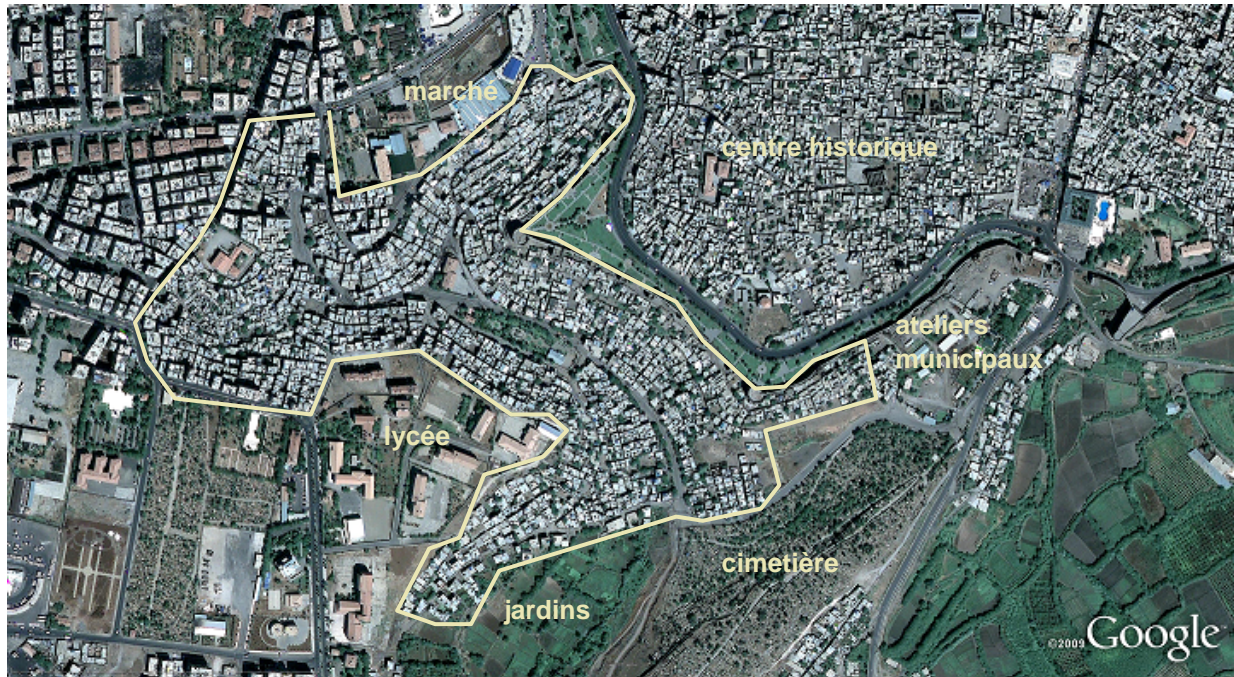
Photo satellite datée de 2010



6 - Ben U Sen, quartier illégal consolidé

BEN U SEN, 26 hectares, 2220 bâtiments, 4131 logements, environ 18 000 habitants.

Le quartier de Ben U Sen existe depuis plusieurs dizaines d'années. Certaines maisons atteignent 4 étages, même si les matériaux sont de récupération et disparates, les constructions sont « en dur ». La densité est forte, la taille des habitations, le niveau de confort et de services est insuffisant, mais il existe des écoles et infrastructures. Ben U Sen est loin d'être un « bidonville » à proprement parler, c'est avant tout un quartier « illégal ». Le flanc de vallon situé entre les remparts et la route principale est considéré comme un espace vert dans le plan d'occupation des sols.



Identification du périmètre de Ben U Sen sur la base d'une photo satellite datée de 2010

Le quartier Ben U Sen s'adosse à la muraille de la citadelle qui domine le quartier entier. La muraille est l'essentiel de la richesse touristique de Diyarbakir, et aussi une part de son identité. Elle a contenu la ville jusqu'au début du 20^{ème} siècle, se dressant dans un paysage de pâturages. Accroché sur son piton rocheux, la muraille définit encore la limite de la ville face à la vallée du Tigre. Sur le reste du pourtour, la ville a franchi ses murs. Les premières implantations d'habitations dans le vallon de Ben U Sen se sont faites dans les années 70, faisant de Ben U Sen le plus ancien gecekondu de Diyarbakir. Puis il s'est développé dans les années 90, accueillant une population rurale en exil. La situation géographique du quartier, à la fois très proche de la ville historique et coupée d'elle par la muraille d'une part, le relief d'autre part, font que ce quartier est "contre la ville" plutôt que "dans la ville".

Le quartier est constitué de maisonnettes en maçonnerie à base de briques de terre cuite et de béton, mais aussi d'immeubles collectifs pouvant atteindre 3 ou 4 étages. Il est organisé autour d'une voie principale qui se divise en une fourche remontant vers le Nord. Cette voie s'élargit dans sa partie centrale qui accueille un jardin public ombragé. Un réseau de ruelles, d'escaliers et de venelles, permet d'accéder aux habitations, accrochées aux flancs du vallon.

Les constructions sont pour la plupart de mauvaise qualité, posant la question du niveau d'hygiène et de confort, mais surtout la question de leur résistance aux risques naturels, le quartier s'étant construit sur des pentes abruptes en dépit de la menace sismique de la région.

Le quartier est en partie desservi par un réseau d'eau potable et un réseau d'assainissement. Les services municipaux de collecte des ordures passent régulièrement et l'électricité est tirée depuis les quartiers alentours. Le quartier comprend certains équipements : une lingerie collective et maison de quartier, une école, dont la capacité est insuffisante, un collège, une ou plusieurs mosquées. Le pourcentage d'alphabétisation des femmes est très faible. La langue maternelle est le kurde et les enfants arrivent à l'école en ne sachant pas parler turc.

Les formes urbaines du quartier sont intimement liées à un mode de vie semi rural. L'économie de subsistance, souvent informelle, est généralisée et permet aux populations concernées de vivre grâce à du maraîchage, dans des jardinets de proximité mais surtout dans les jardins fertiles du Heysel qui s'étirent depuis la limite sud du quartier jusqu'au creux de la vallée du Tigre. Certaines familles partent même une partie de l'année pour des travaux saisonniers agricoles dans le nord de la Turquie, mais avec la mécanisation, cette source d'activité tend à se réduire. Le quartier s'appuie sur un autre savoir-faire rural : l'élevage, l'abattage (illégal) et la vente de la viande font aussi partie de l'économie spécifique du quartier. Nombreux habitants ont cependant dû se tourner vers d'autres secteurs d'activité, notamment le secteur du bâtiment. Le quartier compte 270 familles en dessous du revenu minimum de subsistance de 1 dollar/jour/personne. Les études montrent que la pauvreté des familles de Ben U Sen augmente de génération en génération.

Les arbres tiennent une place importante dans le quartier, tant dans les espaces publics que dans les patios, où ils procurent une ombre rafraîchissante.

Les logements exigus accueillent des familles de 6 personnes en moyenne. La cour et le toit accueillent des fonctions que la maison ne peut contenir. Le palier et la rue sont des lieux d'échange et de jeux. Des fours collectifs (Tandir en kurde) ponctuent le quartier. Femmes et enfants s'y retrouvent autour lors de la cuisson du pain. Ce quartier constitue un tissu urbain très intéressant, notamment du point de vue de l'urbanité et du savoir-vivre ensemble.

Leurs habitants y vivent pourtant sans avoir de certitude sur la pérennité de leur installation. Les constructions sont illégales. Le foncier appartient à la ville, au Trésor et à des propriétaires privés. Certains terrains ont été appropriés sans autorisation. Sur le plan des constructions, elles se sont faites sans autorisation d'urbanisme. Certains logements sont loués à leurs occupants de manière occulte.

Déplacer une nouvelle fois ces populations, en périphérie de la ville dans des immeubles collectifs sans espaces extérieurs privatifs pourrait avoir de lourdes répercussions sociales mais aussi économiques. Cela occasionnerait un nouveau déracinement, un décalage considérable avec les mœurs ruraux des habitants, et la privation de leurs moyens de subsistance principaux.

Ben U Sen est aujourd'hui classé dans le schéma directeur et le plan d'occupation des sols en espace vert et de loisirs dans sa totalité. La municipalité compte réaliser une révision des documents d'urbanisme, mais envisage cependant la démolition de la partie du quartier située au pied des remparts. La municipalité espère ainsi « mettre en valeur » la muraille, et appuyer sa demande d'inscription au patrimoine mondial.

Le quartier de Ben U Sen dérange. Il dérange par son illégalité du droit d'habiter, son économie parallèle, son mode de vie rural. Il cristallise la pauvreté et les violences. Il dérange aussi parce qu'il cache la vue sur la muraille. Il pourrait aussi déranger parce qu'il est implanté sur une zone à forte valeur ajoutée potentielle, proche du centre-ville.



Les fours à pain sont un lieu important de sociabilité.



Les femmes sont très présentes dans les espaces publics.



La population de Ben U Sen continue à avoir une activité économique liée à l'agriculture.



Les poêles de chauffage des maisons sont alimentés par du bois ou des bouses séchées.



Les rez-de-chaussée servent souvent d'étables. Deviendront-elles des garages ?



Au cœur du quartier, l'école Turgut Özal İlköğretim Okulu.



Avenir des espaces non bâtis ?



Occupation des toits comme pièce annexe.



Deux anciennes portes de la muraille sont aujourd'hui utilisées comme passages entre Ben U Sen et la vieille ville.



La rue centrale du quartier.



Accès par des escaliers aux logements sur les pentes.



Vue sur le quartier depuis les murailles.

7 - Ben U Sen, source d'inspiration pour une nouvelle urbanité

*« Le paradoxe des villes du 20^{ème} siècle est de produire de l'hétérogénéité monotone au lieu de produire de l'unité foisonnante de diversité, ce qui était un des secrets de la ville ancienne. Ce rapport positif entre unité et diversité devrait se retrouver quelque soit l'échelle, du macro paysage au soin du détail. »
Pierre Calame, Président de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme*

*« Un ensemble de bâtiments ne fait pas plus une ville que la créature de Frankenstein ne fait un être humain. Froidement fonctionnelles, les cités nouvelles, malgré leurs « agoras » et autres leurres, échouent à prendre vie parce qu'elles réduisent leurs habitants à la passivité. »
Agnès Pitrou, sociologue, in « Manière de voir — L'urbanisation du monde - janvier 2011 »*

*« Le quartier spontané est un espace de transition entre le rural et l'urbain, entre deux conditions sociales, entre deux cultures. Il ne s'adapte pas simplement à la vie urbaine, mais la modifie aussi. »
Zeynep Aktuna et Yann Barnet, doctorants.*

Et si l'on posait un nouveau regard sur ce gecekondu, accroché à l'emblématique muraille de la ville ? A l'heure mondiale de la recherche de modes de vie urbains soutenables, recherchant une relation systémique avec l'environnement naturel et agricole, promouvant la vie sociale intergénérationnelle, la densité d'utilisation des espaces bâtis, développant la participation des habitants, l'auto-promotion, l'utilisation temporaire des délaissés, l'auto-consommation... Faisons le pari que nous avons beaucoup à apprendre de ces quartiers auto-construits. Il ne s'agit pas d'occulter les problèmes, réels et nombreux, mais de profiter de l'approche neuve, extérieure, des participants internationaux, d'une part pour identifier dans la situation actuelle les pratiques sociales, activités économiques, et modes d'habiter qui sont à valoriser dans la recherche d'un mode de vie urbain durable, et d'autre part, pour apporter des propositions d'intervention adaptées pour répondre aux besoins de pérennité, de développement économique et d'amélioration des conditions d'habitat.

Il est souhaité par tous les partenaires que les résultats de cet atelier contribuent directement à la définition du programme appelé à être mis en œuvre par le TOKI sur ce quartier.

7.1- Les objectifs et les défis de cet atelier

Objectif d'intégration réciproque entre Ben U Sen et contexte environnant

La réflexion sur la destination de l'emprise du quartier se réfléchit à l'échelle de la ville et de son site géographique. Le droit à la ville des habitants se réfléchit nécessairement en parallèle de ce que peut proposer le centre ville historique et les nouveaux quartiers résidentiels construits ces dernières années. Le défi de l'intégration de Ben U Sen à Diyarbakir est physique (connexion de voiries, perméabilité de la muraille, équipements implantés, transports en commun, activités à conforter ou à développer...) et immatérielle par le sentiment d'appartenance - aussi bien pour que les habitants du quartier puissent se sentir citoyens de Diyarbakir que pour les habitants des quartiers légaux, qui aujourd'hui marginalisent le quartier de Ben U Sen.

Approche par le processus et l'adaptation, associant habitants et autorités

Plus qu'un résultat, les réponses doivent mettre en place des démarches, qui partent de l'existant. Un réseau viaire existe déjà, les bâtiments sont consolidés et un système précaire d'assainissement existe. La vie sociale est également organisée, avec des représentations associatives et des lieux de sociabilité reconnus. Le défi est de trouver des mécanismes permettant aux propositions de s'inscrire dans le temps par le biais d'une appropriation du projet par la population, et des différentes instances.

Résister au court-terme et anticiper le long terme

La localisation très centrale du quartier et les vues qu'il offre sur le paysage en font une opportunité foncière très intéressante. La tentation est forte de revaloriser le quartier pour une population aisée, et générer ainsi des plus-values rapides. Mais la question se pose aussi dans le cas où la population actuelle reste sur place et reçoit la propriété du foncier. Une validation du droit à construire peut entraîner un phénomène d'apartkondou (augmentation des hauteurs, occupation des espaces ouverts...), et de spéculation immobilière, ce qui reviendrait à ce que ce que le quartier ne soit plus pour les habitants actuels...

Renforcer et légitimer le métabolisme durable du quartier

C'est probablement sur cet aspect que la production de l'atelier pourra avoir un caractère exemplaire et être utilisée ailleurs. Car ce qui est transposable, c'est l'approche durable.

Dans un défi majeur, il faudra tout d'abord mettre en évidence les potentiels ou qualités urbaines, économiques et sociales de ces espaces autoconstruits, pour les défendre de la destruction simple. Par ailleurs, les réponses formelles sur l'habitat ne pourront avoir un poids que si elles sont accompagnées de propositions sur la réglementation et légalisation du sol et des droits à construire, sur l'occupation des personnes et la création de filières économiques adaptées, ainsi que sur une économie des projets et des moyens de mise en œuvre adaptés.

7.2- La production des équipes

Les équipes de l'atelier devront proposer une stratégie globale d'intervention sur l'existant, avec un parti pris clair sur le choix d'une part du maintien ou du relogement de la population – dans quelle mesure, comment ? -, et d'autre part de la conservation, de la destruction ou de la rénovation du bâti – dans quelle mesure, comment ? -. Ce sont deux questions différentes. Ci-dessous se trouve une liste non-exhaustive et non-ordonnée de thèmes à propos desquels les équipes devront produire des propositions argumentées et illustrées. La diversité de ces thèmes témoigne de l'approche généraliste des Ateliers, et de l'ouverture de cet appel à candidatures à des professions variées.

Traitement du bâti et légitimation de l'occupation

Quel processus d'évolution proposer pour les bâtiments existants et non démolis ? Quelle sécurité juridique de propriété ou d'occupation apporter aux occupants ? Par quels moyens juridiques et réglementaires (bail emphytéotique, rachat du foncier, conventions d'occupation...) ? Quelles seront les conséquences de cette certitude de ne pas se faire déloger ? Comment encourager les travaux de rénovation ? Est-ce une intervention extérieure ou cela peut-il être fait par les habitants ? Quels mécanismes de financement et montage opérationnel ? Quelles typologies pour de nouvelles constructions ? Quelles techniques nouvelles de construction / rénovation adaptées aux contraintes morpho-géographiques, aux possibilités de coût et de mise en œuvre, et aux modes d'habiter de la population en place ? Quelles techniques écologiques pouvant être appropriées par les habitants, en particulier pour le chauffage et le rafraîchissement des logements ?

Accessibilité et mobilité / Connexion et circulation

Les voitures sont aujourd'hui très peu présentes dans le quartier. Est-ce une situation à maintenir ? Comment ? Sinon, comment accompagner l'augmentation possible de la densité automobile ? Comment créer une meilleure connexion avec le réseau viaire de la ville « légale » ? Comment améliorer la desserte en transports collectifs ? Quelles liaisons piétonnes avec les quartiers alentours ?

Espaces et équipements publics / Pratiques sociales

Les équipes devront réfléchir sur les qualités de l'espace physique existant, des espaces communs jusqu'à la maison, et identifier les éléments qui contribuent à améliorer la qualité de vie. L'espace public comme lieu d'échanges sociaux. Il existe aujourd'hui des fours collectifs appartenant à 2 ou 3 familles, pratique sociale liée au mode de vie rural. Quels autres usages et fonctions peut accueillir l'espace collectif ? Le quartier a besoin d'équipements pour ses besoins propres. Quels sont

les éléments de programme mettre en œuvre pour accompagner son évolution ? Où les positionner et comment les intégrer ? L'intégration du quartier à la ville millionnaire passe aussi par la présence d'équipements d'échelle métropolitaine. Quels seraient-ils ?

Occupation des personnes et accompagnement de filières économiques adaptées

Depuis leur arrivée brutale en ville, les hommes souvent n'ont pas trouvé de travail « urbain ». Pauvreté et inoccupation professionnelle détruisent les familles. Certains continuent dans la mesure du possible à utiliser leur savoir-faire « rural ». Ainsi les principales filières économiques à Ben U Sen, pratiquées essentiellement de manière informelle, sont le maraîchage, l'élevage et l'abattage.

Quelles occupations peuvent être proposées à ces habitants peu instruits mais dépositaires de certains savoirs-faires ? Comment créer des filières qui génèrent de l'emploi et une augmentation des revenus des ménages ? Agriculture périurbaine, constructions écologiques... de l'autoconsommation et l'autoconstruction vers une économie de marché durable? Comment faire pour que la structure physique du quartier et son aménagement facilitent le développement de ces filières ?

Relation à la muraille... à la vallée du Tigre

La muraille de Diyarbakir est un repère essentiel de la ville, ainsi qu'un potentiel touristique encore peu valorisé. Ben U Sen est directement accroché à la muraille, et ses habitants semblent profiter de cet accès immédiat. La Municipalité souhaite mettre en valeur ce patrimoine en démolissant la partie du quartier trop proche de la muraille. Cette solution est-elle en adéquation avec votre vision d'intégration des quartiers et sinon, quelles propositions faire pour une valorisation globale du site, carte postale de la ville ?

C'est aussi la relation au paysage géographique et productif qu'il faut identifier et développer. La Vallée du Tigre s'ouvre à la sortie de Ben U Sen avec ses terres fertiles. Comment valoriser une relation systémique urbain / rural ?

Image, identité

C'est toute la question de la représentation mentale du quartier par rapport à la ville. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui, Ben U Sen est connu comme un gecekundu, alors que ses formes ne sont pas radicalement différentes des formes urbaines de la ville historique de l'autre côté de la muraille. Alors comment faire pour passer de la marginalisation sociale à l'acceptation d'une identité spécifique, ayant une place à part entière dans la ville ? Peut-on créer une unité dans le sentiment d'appartenance avec les quartiers limitrophes ? Quelles sont vos visions et projets pour mettre ce quartier en harmonie avec toute la ville ?

Le sujet vu par la Municipalité aujourd'hui

Pour la municipalité de Diyarbakir, les principaux problèmes issus du quartier de Ben U Sen sont :

- L'occupation du sol aux pieds des remparts, ne permettant pas une mise en valeur du patrimoine historique,
- L'illégalité de la propriété et du droit à construire,
- Les activités économiques illégales,
- La pauvreté de la structure socio-économique.

Les réponses envisagées à l'heure actuelle sont les suivantes :

- Dégager la partie entre la muraille et la route pour la mise en valeur du site,
- Démolir les habitations qui présentent un risque d'effondrement,
- Reloger un maximum d'habitants sur place,
- Etablir des projets en consultation avec les habitants,
- Faire appel au TOKI pour la construction des nouveaux bâtiments.

Format et calendrier de l'atelier

L'atelier sera organisé selon la méthode originale des Ateliers, qui consiste à réunir pendant deux semaines 21 professionnels de pays et métiers différents, qui sont répartis en trois équipes de sept participants, avec dans chacune deux professionnels locaux, dont l'un travaillant dans les services techniques de la Municipalité de Diyarbakir.

Les premiers jours sont consacrés à des rencontres et des visites. Au cours de la cérémonie d'ouverture, les autorités locales ont l'occasion d'exprimer directement aux participants leur appréhension du sujet et leurs attentes particulières. Ensuite l'équipe de pilotage annonce la composition des équipes, qui commencent les travaux de groupe – sans ordinateurs. Au bout de trois jours a lieu le forum d'échange, moment essentiel de l'atelier, pendant lequel les équipes présentent leurs analyses et premiers éléments de projets aux autres équipes et à un comité local qui réagit librement aux exposés. La deuxième semaine, les équipes finalisent leur production, avec ordinateurs cette fois, en vue de leur production écrite et graphique et de la présentation finale au jury international.

Composé de représentants des acteurs locaux, des responsables du développement de la ville, des partenaires de Diyarbakir et de personnalités du réseau des Ateliers, le jury de l'atelier fait figure de « quatrième équipe ». En effet, il n'a pas pour fonction de classer les équipes, mais de rebondir sur les propositions faites par les trois équipes, et d'identifier au sein de cette production les éléments d'analyse et de projet les plus pertinents à utiliser et mettre en œuvre par les autorités locales. L'atelier n'est donc pas un concours, puisqu'il n'y a ni prix, ni marché à gagner. Ce qui compte est la capacité à produire collectivement, équipes puis jury, des analyses, des représentations nouvelles, et des pistes d'action facilement appropriables pour l'évolution de Ben U Sen.

Programme de travail prévisionnel

Samedi 8 octobre	Arrivée des participants étrangers à Diyarbakir. Visite du centre et dîner de bienvenue.
Dimanche 9 octobre	Conférences d'introduction et visites de la ville.
Lundi 10 octobre	Conférences thématiques. Cérémonie d'ouverture.
Du mardi 11 au jeudi 13 octobre	Conférences thématiques, puis constitution des équipes. Travail en ateliers (sans ordinateurs).
Vendredi 14 octobre	Forum d'échange avec les acteurs locaux.
Samedi 15 octobre	Journée libre. Excursion proposée à Hasankeyf et Mardin.
Du dimanche 16 au mardi 18 octobre	Travail en ateliers.
Mercredi 19 octobre	Rendu des travaux écrits (8pages A4 + plan A1). <i>Accueil des membres du jury. Dîner de bienvenue.</i>
Jeudi 20 octobre	Finalisation et répétition des présentations orales. <i>Jury : Visite et conférence. Réunion avec le comité des partenaires et les pilotes.</i>
Vendredi 21 octobre	Jury international. Présentation des équipes, débat, puis délibération privée du jury. Soirée finale avec annonce des résultats et remise des prix.
Samedi 22 octobre	Possibilités de groupes thématiques de travail le matin, mêlant services de la ville / de l'état, jury et participants. Excursion organisée. Départ le soir ou le lendemain.

Pour participer

Etre participant de l'atelier – du 9 au 23 octobre 2011

Cet atelier s'adresse aux professionnels de tout âge et de toute nationalité, pratiquant un métier ou ayant une expérience en lien avec l'aménagement urbain. Toutes les disciplines sont bienvenues : architectes, sociologues, géographes, paysagistes, ingénieurs, économistes, artistes. Il est indispensable de bien maîtriser au moins deux des langues suivantes : français, anglais, turc. Nous précisons à l'attention de jeunes diplômés qu'il est très rare qu'une candidature avec moins de 3 ans d'expérience professionnelle soit retenue.

Les participants seront hébergés à Diyarbakir et travailleront dans des locaux mis à disposition. Un fonds documentaire est en cours de préparation avec les cartes nécessaires et des fiches thématiques de présentation du contexte et des projets en cours.

Les participants ne sont pas rémunérés, mais les frais suivants sont pris en charge : frais de voyage (vol + visa) remboursés, hébergement en chambres individuelles, restauration, interprétariat, visites et matériel de travail.

La sélection des 21 participants est faite par l'équipe de pilotage de l'atelier sur la base des capacités professionnelles des candidats, de leur expérience de thèmes similaires, de leur approche du sujet, de leurs facilités à communiquer (langues, expressions graphiques) et de leur motivation !

Pour présenter votre candidature, merci d'envoyer par email **avant le dimanche 26 juin 2011** à l'adresse diyarbakir@ateliers.org les éléments suivants :

- Fiche de candidature complétée (à télécharger sur www.ateliers.org). Nom du fichier : NOM_prenom
 - CV en 1 page. Nom du fichier : NOM_prenom_CV
 - Note de 1 ou 2 pages contenant du texte et des éléments graphiques produits par vous-même (dessins, montages, schémas, diagrammes...), dans laquelle vous nous expliquez la nature de votre intérêt à participer, les pistes ou approches que vous privilégiez dans le traitement du sujet, ainsi que les compétences/expériences que vous pourrez mettre à profit. Nom du fichier : NOM_prenom_Note.
- Les résultats de la sélection seront annoncés mi-juillet.



Pilotes : Marie-Marie Pénicaud, Marc Errera, avec le soutien de Zeynep Aktuna.

Assistants : Albin Lazare et Zeynep Akinci.

Référents Ateliers : Nicolas Détrie, Bertrand Warnier.

Référents Ville de Diyarbakir : Murat Alökmen, Murat Eminoğlu, Ebru Okmen.

Référents Ville de Rennes : Olivier Schoentjes, Sophie Bataille, Marie Guyard.

Référents Agence Française de Développement : Jérémie Daussin-Charpantier, David Willcomme, Mara Yagan.

www.ateliers.org